



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUILLET 2025

DÉLIBÉRATION N°2025_07_003

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 9

Votants : 10

Date de la convocation :
18/07/2025

Date d'affichage :
18/07/2025

**OBJET : Cotisation au
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement**

L'an deux mille vingt-cinq
le vingt-quatre juillet à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, MARY
Messieurs BAILLY, BONNOT, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur LEFEVRE.

Absents : Madame LE BEUF, Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Madame GUÉRU a donné pouvoir à Madame BOUGIS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide de cotiser au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement pour l'année 2025.
Le montant de la cotisation s'élève à 100.00 €.

Fait à Nançay, le 25 juillet 2025

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 25 juillet 2025.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :